

COMPTE RENDU

**PARTICIPATION DE L'IRES A LA
21^{ème} CONFERENCE DES PARTIES SUR LE CLIMAT**

PARIS, 2 DECEMBRE 2015

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma

A l'occasion de la 21ème Conférence des Parties (COP21) qui a lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a organisé, le 2 décembre 2015, un side-event, animé par le Directeur Général de l'Institut, M. Mohammed Tawfik MOUILINE, sur le thème : "Quelle vision stratégique du Maroc en matière d'adaptation au changement climatique ?".

Ce side-event, auquel ont assisté des représentants de délégations étrangères relevant des pays d'Afrique, d'Europe, des Caraïbes et du Conseil de Coopération du Golfe, a mis l'accent sur la problématique globale du changement climatique et la place qu'elle occupe au sein des travaux de l'IRES, sur les différents types de vulnérabilité du Maroc à ce phénomène planétaire et sur la vision de l'IRES en matière d'adaptation du Royaume au changement climatique.

Ont pris part aux travaux de ce side-event, du côté marocain, M. Saïd MOUFTI, Directeur de Recherche à l'IRES et de hauts responsables relevant de quelques départements ministériels concernés et de représentants du secteur financier.

Par ailleurs, une visite a été effectuée au pavillon marocain dédié à la COP 22 pour s'enquérir de la stratégie de communication élaborée par le département de l'environnement pour mettre en relief les atouts du Royaume et réunir, dès à présent, les conditions de succès de cette conférence, qui se tiendra à Marrakech en novembre 2016.

PRINCIPAUX AXES ABORDES LORS DE LA CONFERENCE

L'intervention du Directeur Général de l'IRES a été structurée autour de quatre axes interdépendants :

1. **Mise en relief du changement climatique en tant que problématique globale:** Le changement climatique est, aujourd'hui, une réalité avérée, comme en témoignent la hausse graduelle des températures, l'élévation du niveau de la mer et la survenue d'évènements météorologiques extrêmes. Tout en confirmant la responsabilité des activités humaines dans ce réchauffement, les travaux du GIEC ainsi que de nombreuses recherches et études récentes insistent sur l'urgence d'intervenir pour composer avec le changement climatique et mettent en garde contre toute inertie qui pourrait entraîner des situations, difficiles à gérer, dans le futur.

L'Appel de Tanger, lancé en septembre 2015 par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et le Président François Hollande, reflète cette préoccupation et préconise une action forte, collective et solidaire en faveur du climat. La lutte contre le dérèglement climatique est considérée comme une bataille pour le développement. L'adaptation au changement climatique doit avoir la même importance que l'atténuation des gaz à effet de serre.

Conscient de la nature des enjeux et des menaces qui pèsent sur le Maroc, l'IRES a inauguré, fin 2007, un important chantier de réflexion sur le changement climatique:

- Mené selon une approche multidimensionnelle et holistique, pour capter la complexité de ce phénomène : écologique, politique, économique et sociale. Orienté politique publiques pour proposer des réponses durables et politiquement, économiquement et socialement acceptables.
 - Le programme d'étude de l'IRES sur le changement climatique a été réalisé en deux phases: une première phase axée sur une approche éco-systémique et une seconde phase orientée « sécurité » au sens large du terme.
2. **Mise en exergue des manifestations de la vulnérabilité du Maroc face au changement climatique :** Pays fortement concerné par le changement climatique, le Maroc a entrepris plusieurs actions en termes de politiques publiques visant à renforcer les capacités du pays à faire face aux risques induits par le changement climatique.
- Une raréfaction des ressources en eau, comme en témoigne la baisse de la ressource hydrique par habitant et par an qui a chuté de 4.074 m³ en 1950 à 670 m³ en 2010 et pourrait descendre en deçà de 500 m³ à l'horizon 2030.
 - Une menace sur la sécurité alimentaire, sous l'effet, notamment, du rétrécissement de la base productive de l'agriculture et du renchérissement de la facture alimentaire.
 - Des risques importants sur la sécurité sanitaire, avec la résurgence de maladies d'origine hydrique et au développement de maladies émergentes.
 - Une fragilisation accrue de l'espace littoral, avec des impacts potentiels sur la sécurité économique.
 - Des menaces sérieuses qui pèsent sur la biodiversité due à la surexploitation des ressources naturelles, à la fragmentation et aux pertes d'habitats ainsi qu'à la pollution
 - Une exposition aux impacts de la migration climatique, avec une accentuation de l'exode rural et une intensification de l'immigration subsaharienne.
3. **Vision de l'IRES en matière d'adaptation au changement climatique :** Face à l'ampleur des menaces qui pèsent sur la durabilité des ressources et sur la trajectoire de développement du Royaume du fait du dérèglement climatique, une vision globale et de long terme pour l'adaptation des politiques publiques s'est avérée être nécessaire. Tout en complétant, entre autres, la politique engagée par le Royaume, en termes d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables, cette vision devrait mettre l'accent, prioritairement, sur les populations vulnérables et les zones géographiques sensibles.

- Placer la question de l'eau au cœur des politiques publiques, en repensant la stratégie de l'eau, selon un horizon temporel lointain, et en la mettant en cohérence avec les stratégies sectorielles. Cela supposerait, aussi de garantir l'approvisionnement à long terme du pays en eau, de favoriser l'appropriation collective des enjeux liés à l'eau et de renforcer la coordination entre les acteurs s'avèrent indispensables.
 - Eriger la sécurité alimentaire au rang des priorités stratégiques. Outre la prise en compte renforcée, au niveau du Plan Maroc vert et du Plan Halieutis, des contraintes actuelles et futures du changement climatique, cet objectif suppose la mobilisation du potentiel offert par le progrès technique dans le domaine agricole, la conception d'une réglementation appropriée, relative aux plantes génétiquement modifiées ainsi que le recours à des mécanismes de couverture contre les risques liées aux évolutions erratiques des prix des produits agricoles et alimentaires sur le marché international
 - Renforcer la sécurité sanitaire, dans un contexte de développement de maladies émergentes, moyennant, notamment, le développement de l'infrastructure de santé et la révision de la carte sanitaire, en fonction des répercussions différenciées du changement climatique, tout en la relayant d'un dispositif de veille sanitaire performant et anticipatif.
 - Préserver la sécurité économique, à travers la sécurisation du développement du littoral, en mettant en œuvre une politique multisectorielle et intégrée, axée sur une coordination étroite entre les acteurs concernés, ainsi qu'à travers l'accroissement de la résilience des activités économiques stratégiques, face au changement climatique, notamment, l'agriculture et le tourisme, en adoptant une vision de très long terme qui tient compte des caractéristiques inhérentes aux territoires.
4. **Impératif de revoir le modèle de développement du Maroc et de mettre en place une gouvernance climatique appropriée** : Dans cette perspective, il a été jugé nécessaire de mettre l'accent sur les axes prioritaires suivants :
- **Faire de l'ancrage à l'économie verte une composante importante du modèle de développement du Maroc**, en mettant en œuvre une feuille de route nationale de l'économie verte déclinée sur le plan territorial, en anticipant l'émergence de nouveaux modes de production et de consommation indexés sur les considérations écologiques, et en faisant de l'économie verte un des métiers mondiaux du pays et ce, en vue de faire évoluer, aisément, le modèle de développement du Maroc et l'orienter vers l'économie bleue, concept s'inspirant du cycle biomimétique de la nature.

- **Adopter une stratégie globale et intégrée pour l'anticipation des risques et la gestion des crises**, liées au changement climatique et à l'environnement, de façon générale, Cela rendrait nécessaire de repenser les politiques publiques, de manière à y intégrer effectivement la notion de réduction des risques climatiques et environnementaux, d'assurer une coordination étroite entre les différents intervenants en la matière, de développer l'expertise scientifique et technique et de généraliser le programme national d'assurance à l'ensemble des catastrophes.
- **Mettre en place une gouvernance climatique appropriée**, en vue de développer les capacités des acteurs publics, en charge, directement ou indirectement, de la question environnementale. Un tel objectif requiert l'équipement du pays d'observatoires pour la surveillance des risques climatiques extrêmes et le suivi des vulnérabilités, le renforcement des systèmes d'alerte existants et leur généralisation à l'ensemble des risques, tout en préparant les agglomérations urbaines à faire face à la migration climatique locale et internationale et en les dotant de moyens humains et matériels pour y faire face.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU DEBAT

Le débat qui a eu lieu lors de ce side-event s'est focalisé sur les fondements de la stratégie d'adaptation du Royaume au changement climatique ainsi que sur les aspects pertinents de cette stratégie qui pourraient inspirer d'autres pays, notamment ceux du continent africain et du pourtour méditerranéen. Les principaux éléments du débat peuvent être récapitulés ci-après :

- Le secteur halieutique, de par son poids économique et social, occupe une position de choix dans les options du Royaume en matière de sécurité alimentaire. Toutefois, les pressions auxquelles ce secteur se trouve confronté exigent à ce que des approches axées sur davantage de durabilité soient déployées à court terme. Cela comprend, entre autres, le recours à des modes de production compatibles avec la régénération des ressources marines, la lutte contre toutes les formes de pollution et le développement de l'aquaculture pour répondre à l'accroissement de la demande.
- La sécurité hydrique figure, aujourd'hui, au rang des grands défis à relever et devrait se poser avec plus d'acuité à l'avenir. Véritable menace sur la survie de l'Homme (disponibilités en eau potable, besoins du secteur agricole...), la pénurie d'eau devrait être la préoccupation majeure qui doit structurer l'action des pouvoirs publics en matière d'adaptation au changement climatique. Outre le recours aux nouvelles technologies pour gérer judicieusement les ressources conventionnelles et mobiliser efficacement celles à caractère non conventionnelles, il serait opportun, également, de réhabiliter le savoir-faire traditionnelle en matière d'usage de cette ressource hautement stratégique.

- La question du renforcement des compétences dans le domaine du changement climatique revêt une importance cruciale à plus d'un titre. Outre l'opportunité d'assurer un suivi régulier des évolutions climatiques et environnementales pour en évaluer l'impact sur le pays, ces compétences contribuent, à travers leurs productions scientifiques, à asseoir les décisions publiques sur des bases solides et fiables et de permettre, par ricochet, de raffermir les capacités anticipatives des pouvoirs publics en la matière.
- La politique de l'urbanisation devrait être repensée de telle sorte à intégrer non seulement les contraintes actuelles suscitées par le changement climatique, mais aussi celles qui se profilent à l'avenir. Aujourd'hui, le concept le plus en vogue est celui de la ville intelligente de demain où les modes de construction, de communication et de mobilité convergent avec le principe de rationalité en matière d'utilisation des ressources naturelles. Au sein de cette politique, la mise en place de systèmes précoces d'anticipation des menaces et de gestion des risques liés aux événements climatiques extrêmes et leur généralisation à l'ensemble des risques devrait être la règle générale et non pas l'exception.
- Le rôle des acteurs de la société civile est incontestable pour la réussite de toute stratégie d'adaptation au changement climatique. Ces acteurs, au vu de leur proximité du citoyen, constituent des relais importants pour véhiculer des messages mobilisateurs, favorisant des comportements compatibles avec la durabilité environnementale et un ancrage aux valeurs de la citoyenneté écologique responsable.
- La mutualisation des expériences entre pays du Sud confrontés aux mêmes défis climatiques et environnementaux est un facteur d'enrichissement par excellence. Le Maroc est fortement conscient de cette réalité. Le Royaume place la coopération avec les pays partenaires d'Afrique et du Sud de la Méditerranée au cœur de ses priorités de coopération. Le domaine des énergies renouvelables, dans lequel le Maroc ambitionne de s'ériger en référence mondiale, et celui de l'agriculture constituent certains des domaines où le transfert du savoir et du savoir-faire serait profitable aux pays de la région.
- La stratégie d'adaptation exige un élan réformateur important et des investissements conséquents pour leur mise en œuvre. Tout en s'appuyant sur les ressources internes, la mobilisation des instruments de financements offerts dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale est incontournable. La création de fonds régionaux et internationaux pour accompagner l'effort d'adaptation au changement climatique doit bénéficier du même intérêt accordé à l'effort d'atténuation de la part de la communauté internationale.